

L'ex-libris de Philippe d'Estavayer

Autor(en): **Diesbach, Max de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero**

Band (Jahr): **9 (1895)**

PDF erstellt am: **08.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-744854>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

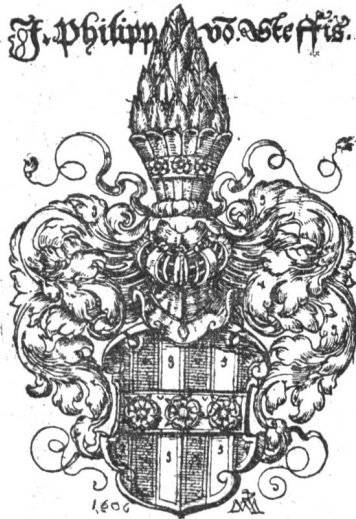
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Archives HÉRALDIQUES Suisses

Organe de la Société Suisse d'Héraldique
paraissant à Neuchâtel

Adresser les communications à M. JEAN GRELLET
président du Comité de Rédaction.

L'EX-LIBRIS DE PHILIPPE D'ESTAVAYER



La revue *Ex-libris*, de Berlin, année 1894, 4^e livraison, contient un article fort intéressant sur l'ex-libris de Philippe d'Estavayer, mais l'auteur commet au sujet du propriétaire de cette petite œuvre d'art une confusion que je me permettrai de relever ¹⁾. L'erreur est imputable à l'armorial de Sibmacher qui, dans le vol. V, p. 180 et 182, donne de fausses indications au sujet des armes et du nom de cette famille, et non à l'auteur de l'article qui pouvait croire qu'une pareille base n'avait pas besoin de contrôle. C'est ce qui explique la méprise dans laquelle il est tombé.

La petite ville d'Estavayer, autrefois Stavayé, Stavay, Stæffis, en allemand, mais jamais Stuffis, située dans le canton de Fribourg, faisait autrefois partie du Pays de Vaud, vassal de la Savoie. Les seigneurs du lieu, dont l'origine remonte, d'après les documents, à Rainaldus (1135), étaient une des plus importantes familles de dynastes de la contrée. Ils fournirent à la Savoie des chefs militaires, des gouverneurs ou baillis du Pays de Vaud, des conseillers, des ambassadeurs et un chancelier de l'Ordre de l'Annonciade. Gérard fut célèbre par son duel judiciaire dans lequel il tua son adversaire, Othon de Grandson, devant toute la cour de Savoie, réunie à Bourg en Bresse (1397). En France on trouve plusieurs officiers-généraux de ce nom, un colonel du régiment des Gardes-Suisses, des chambellans et des dames d'honneur. Six d'Estavayer occupèrent la charge importante de gouverneur de la principauté de Neuchâtel ²⁾. Enfin, ils donnèrent à l'Eglise un évêque de Belley, un

¹⁾ Dans cet article M. Warnecke prétend que l'ex-libris est celui d'une famille suisse von Stuffis et non Steffis (Estavayer).

²⁾ C'est à ce titre qu'un ex-libris datant probablement des dernières années du XVII^e siècle des d'Estavayer a été admis dans l'ouvrage de MM. Grellet et Tripet: *Les ex-libris neuchâtelois*, p. 54. Nous en reproduisons un fac-simile.

prévôt du chapitre de Lausanne, ainsi que plusieurs abbés et abbesses de différents monastères. Les envahissements de la Suisse du côté de la Savoie causèrent un grand préjudice à cette famille ; déjà Claude avait été tué en 1475, pendant qu'il défendait avec le plus grand courage sa ville et son château contre les entreprises des Confédérés. Enfin, en 1536, Fribourg et Berne s'emparèrent du Pays de Vaud et Estavayer devint un bailliage sujet de Fribourg ; les Seigneurs d'Estavayer virent leurs droits et leur position bien amoindris, c'est surtout dès lors qu'ils s'adonnèrent au service militaire étranger. Ils étaient divisés en plusieurs branches fixées en France, à Fribourg et à Soleure. Cette antique famille s'éteignit vers l'année 1820.

Les d'Estavayer portaient : palé d'or et de gueules de six pièces et une fasce d'argent brochante sur le tout, chargée de trois roses de gueules. Cimier : une toque évasée aux pièces de l'écu supportant une houppe de plumes blanches en forme de pomme de pin. Supports : deux lions. Devise : noblesse de Stavayé. Certaines branches, telles que celles des d'Estavayer-Font, Estavayer-Chenaux, Estavayer-Gorgier, Estavayer-Montagny, présentent des variantes dans leurs armes ; cependant nous retrouvons toujours l'écu palé de six pièces.

L'on pourrait apporter de très nombreuses preuves à l'appui de cette assertion, car il n'existe peut-être aucune famille féodale de la Suisse



de l'officiant orné du blason de Claude d'Estavayer, évêque de Belley (1525). Dans la belle salle des Etats de la ville de Neuchâtel et au château de Colombier, les pals et les trois roses rappellent le souvenir des six gouverneurs. Si nous passons aux preuves écrites, nous avons entre autres l'armorial historique du canton de Fribourg, par Deillon et de Mandrot, ainsi qu'une généalogie de la famille, composée vers 1600, pour Philippe d'Estavayer et portant, dans de gracieuses miniatures, les armes telles que nous les avons blasonnées ¹⁾. Je possède une autre généalogie composée en 1735 par Clairambault, généalogiste du roi de France, qui porte en tête les armes de la maison.

Quant au propriétaire de l'ex-libris c'est un personnage bien connu : Philippe d'Estavayer, seigneur de Mollondins, Aumont, Montet et Lully en 1582. Il épousa Elisabeth de Wallier en 1599 et mourut en 1612.

L'ex-libris n'est pas commun, cependant je l'ai rencontré quelquefois. Le dernier que j'ai trouvé, — il fait maintenant partie de la collection de M. le pasteur Gerster, — était collé sur un livre qui avait appartenu en 1687 à F.-Jos. d'Estavayer-Lully, petit-fils de Philippe.

L'auteur de la gravure, signée M. M., est Martin Martini, originaire du Pays des Grisons ; il exécuta le plan perspective de Lucerne (1597),

¹⁾ Bibliothèque de la Société économique de Fribourg, D. 1033.

occidentale qui ait laissé autant de traces de ses armoiries que la famille d'Estavayer. Contenons-nous de citer : les stalles du couvent de la Maigrange, près Fribourg, avec les armes de l'abbesse Alexie d'Estavayer (1377). — Dans le chœur de l'église d'Estavayer le siège

celui de Fribourg (1606), le tableau de la bataille de Morat (1609), et plusieurs ex-libris : ceux du chanoine Gœldlin, de Philippe d'Estavayer (1606), des Techtermann (1608), et de Diesbach (1609). C'était un artiste de grand talent traitant très bien la partie héraldique ; ses ex-libris peuvent être rangés parmi les plus beaux de la Suisse ¹⁾.

Je conclurai donc de ce qui précède que l'ex-libris gravé par Martin Martini, en 1606, est bien celui de Philippe d'Estavayer, descendant de l'ancienne famille féodale de ce nom.

Quant à une famille von Stuffis, ainsi qu'aux armes portant dans un écu écartelé un sauvage et un lion, elles me sont inconnues, de même qu'à d'autres héraldistes que j'ai consultés ; elles n'appartiennent pas à la Suisse occidentale. On peut admettre que l'ouvrage de Sibmacher présente ici une faute d'impression ou plutôt de gravure et que le nom von Steffis aura été changé en : von Stuffis ; des erreurs de ce genre ne sont pas rares dans cet armorial, ainsi Praroman y est devenu Praromon.

MAX DE DIESBACH.

Zu dem Wappenrelief von Riehen.

In der Februar-Nummer der *Archives héraldiques* veröffentlichte Herr Albert Walter-Anderegg die Zeichnung eines Wappenreliefs aus Riehen. Er deutet pag. 18 den ersten Schild auf Wettingen und bemerkt von dem zweiten, dass ihm derselbe als das « Wappen des Klosters Wülflingen » bezeichnet worden sei. Ein Stift dieses Namens hat es in der Schweiz nicht gegeben, das fragliche Wappen stellt sich vielmehr als dasjenige des Abtes Rudolf Wülflinger von Wettingen (1434-45) dar, und sein Vorkommen in Riehen wird daraus erklärlich, dass Wettingen daselbst seit alter Zeit den Zehnten und andere Einkünfte, sowie den Kirchensatz besass. Rudolf Wülflinger speziell, der 1414-21 das Amt des Grosskellner's bekleidete, hatte in Basel des Stiftes Haus und dessen Einkünfte besorgt.

Es sind nun aber ausser dem erwähnten Relief noch drei Denkmäler bekannt, welche das Wappen desselben Prälaten tragen : ein kleines Glasgemälde (Grisaille) im Nordflügel des Kreuzganges von Wettingen ; sodann befand sich ebendasselbst bis Ende der Siebziger Jahre in dem vor der Muttergotteskapelle gelegenen Flur der reich geschnitzte Holztrog, der später in das Museum von Aarau versetzt worden ist. Hier findet sich ausser dem Schild mit dem Wolfe auch derjenige mit den beiden Mondsicheln, der letztere heraldisch rechts und wieder die gleichen Schilde in der nämlichen Stellung haben den Grabstein Abt Rudolf's in der Kapitelstube von Wettingen geschmückt. Eine Abbildung desselben ist im « Anzeiger für schweizerische Alterthumskunde », 1881, Taf. 16 zu pag. 197 veröffentlicht.

Bezüglich *Wietlisbach* verweise ich auf die ausführlichen Berichte welche in derselben Zeitschrift 1887, p. 498 ff. und 1893, p. 194 erschienen sind.

Zürich, Februar 1895.

J. R. RAHN.

¹⁾ Voir Hændke. Die Schw. Malerei im XV. Jahrh., Aarau 1893. Une partie des ex-libris de Martini sont publiées dans le Fribourg artistique. Année 1894, pl. 22. Cette publication sera continuée.